



Saint-Lambert 17 septembre 2018

Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

La présente est pour donner un avis sur l'état du secteur boisé du parc du Limousin qui est visé par un projet immobilier. Je suis citoyen de Saint-Lambert et chercheur en écologie forestière. Je crois nécessaire d'ajouter de l'information à ce qui a déjà circulé pour que les décisions soient prises de manière éclairée.

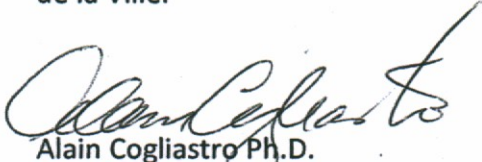
Une visite au 8 septembre dernier au boisé du Parc du Limousin m'a fait voir la présence de plusieurs espèces d'arbres. Il y a d'assez gros spécimens de chênes rouges, de tilleuls d'Amérique et de micocouliers occidentaux, dont un qui peut être qualifié de très gros pour un micocoulier. Cette dernière espèce n'est pas commune à l'état naturel au Québec. Plusieurs des chênes rouges sont en bouquets, ce qui peut être le résultat de la production de rejets de souche suite à la récolte des arbres d'origine. Des caryers ovales sont également présents, une espèce type de la forêt naturelle des basses terres humides de la Vallée du St-Laurent et devenue peu fréquente, ainsi que le tilleul d'Amérique représenté par plusieurs arbres sur le site. Le chêne à gros fruits, le cerisier tardif et l'érable rouge sont également présents. Ces caractéristiques de composition du petit îlot forestier indiquent que c'est très probablement le résidu d'un ensemble forestier qui couvrirait une plus grande superficie avant le développement urbain du secteur.

Cette partie du boisé me semble pouvoir bien s'adapter à l'élimination des frênes atteints par l'agrile : plusieurs autres espèces sont présentes et pourraient prendre le relais. La flore du sous-bois a été évidemment détruite au fil des années, suite à un manque d'attention. Divers matériaux déposés illégalement n'ont jamais été retirés. Ce serait toujours possible de faire le nettoyage des lieux. Un aménagement bien pensé pourrait assez facilement rendre ce lieu accueillant et utile. La cime feuillée des arbres offre une couverture, une canopée, qui permettrait une réduction de la température de cinq à dix degrés par journées chaudes. Avec les épisodes de grandes chaleurs qui sont appelées à se multiplier au cours des prochaines années, il est reconnu que de telles canopées vont représenter des éléments de grande valeur dans les villes.

Ainsi, la diversité en espèces d'arbres présentes sur une petite surface et la forte dimension de plusieurs d'entre eux, font la valeur de ce secteur du parc du Limousin. La diversité et l'âge sont deux caractéristiques importantes pour juger du niveau de services environnementaux qu'offre le milieu arboré. Recréer de telles conditions prend beaucoup de temps et demande passablement de ressources financières et humaines pour assurer l'établissement et la bonne croissance d'une diversité d'arbres. Le succès des initiatives de compensation n'est pas certain,

particulièrement en milieu urbain où les espaces sont très fréquentés et les sols souvent de mauvaise qualité.

On ne peut donc simplement décrire le milieu visé par le projet des Jardins intérieurs comme étant « un espace en friche, aux conditions naturelles précaires comprenant plusieurs frênes malades et morts,... ». Mes observations présentées ici soulignent que l'élimination des éléments naturels décrits ici représente une perte importante quand on considère leur rareté à l'échelle de la Ville.



Alain Cogliastro Ph.D.

Chercheur, Institut de recherche en biologie végétale